

# Sainte-Luce infos

Publication municipale d'informations

Vendredi 29 mai 2020 #1227



## Confinement : le récit-photos d'une période unique

### ÉDITORIAL

Comment raconter une telle période ? Nous avons choisi de revenir sur les 2 mois de confinement à partir de quelques photos et articles publiés sur le site Internet de la mairie. Ce n'est pas exhaustif, mais c'est notre façon de témoigner et rendre hommage à toutes celles et ceux qui nous permis de mieux traverser cette période inédite. Ce numéro leur est dédié.



## JEUDI 12/03 Plaidoiries, le dernier spectacle

Ce soir-là, sur le parking de Ligéria, les spectateurs attendent la fin de l'allocution du président de la République, qu'ils écoutent à la radio, avant de rentrer dans la salle. Les écoles vont être fermées, les élections municipales sont maintenues. Richard Berry est acclamé par un public qui ne sait pas encore que ce spectacle sera le dernier avant... Avant quand au fait ?



**DIMANCHE  
15/03**

## 1<sup>er</sup> tour des municipales

Malgré l'annonce de la fermeture des écoles, le premier tour des municipales est maintenu. Le gel hydro-alcoolique devient un incontournable de toute organisation. Le second tour est reporté dans la semaine qui suit. La participation est plus faible que d'habitude (43,65 % de votants). Les résultats rendent nécessaire un second tour qui aura lieu dimanche 28 juin.

## MARDI 17/03 La mairie confinée

Le président déclare « La guerre contre le Coronavirus », avec pour mesure principale un confinement qui ne dit pas son nom, à partir du mardi 17 mars à 12h. La mairie s'organise pour assurer les services essentiels tout en protégeant son personnel. Durant la période de confinement, entre 60 et 100 agents auront poursuivi leur mission, sur le terrain ou en télétravail.



## JEUDI 19/03 Télétravail

Zoom, WhatsApp ou Skype deviennent les mots-clés des organisations, qu'elles soient publiques ou privées. Le télétravail est devenu la réalité de beaucoup. En mairie, une cellule de crise se réunit régulièrement en visio-conférence, permettant de coordonner l'action et de prendre les décisions au jour le jour.

## DIMANCHE 22/03 Les parcs et aires de jeux interdits

La mairie applique l'arrêté préfectoral d'interdiction des forêts, cours d'eau, lacs et plans d'eau publics. Concrètement, il est interdit de se rendre au skate park, sur l'île Clémentine, au plan d'eau du Plessis... afin de limiter au maximum les rencontres. La Sablière et les restaurateurs ont fermé leurs portes, le fleuve sauvage est bien calme...



## LUNDI 23/03 Des Lucéens filment leur confinement

Le confinement favorise l'expression via le numérique, de l'apéro Skype ou WhatsApp au commentaire Facebook... Les réseaux sociaux résonnent des discussions ne pouvant être tenues pour de vrai. Une famille lucéenne prend le temps de nous raconter son quotidien en quelques vidéos légères et ludiques, qui demeurent aujourd'hui comme le témoignage d'une période unique.



**VENDREDI  
27/03**

## La belle endormie

En début de soirée, Sainte-Luce est vide et silencieuse. Si dans la journée, quelques voitures, professionnels et clients des commerces, maintiennent un semblant de vie, le soir, la ville semble comme endormie, en particulier dans ces premiers jours du confinement. Traverser la commune à ce moment, c'est passer de l'apaisement à l'anxiété en quelques instants, puis naviguer constamment entre ces deux sentiments contradictoires. Un moment à jamais gravé dans nos esprits.

**SAMEDI  
28/03**

## Un marché pas comme les autres

La Préfecture accorde une dérogation pour ouvrir le marché. Celui-ci est organisé dans des conditions sanitaires très strictes, un nombre limité de clients, des allées élargies et 15 commerçants maximum. Cette organisation dure jusqu'au 9 mai. Samedi 16 mai, le marché retrouve un format (presque) normal avec 44 commerçants présents. Mais le gel hydro-alcoolique, les masques et les barrières de sécurité sont toujours de la partie...



**JEUDI  
2/04**

## Les enfants des soignants accueillis

Ils ne sont pas nombreux, 5 par jour, mais le service est essentiel. Durant la période de confinement, les enfants de soignants sont accueillis par des enseignants et du personnel municipal. Une façon de dire « Merci » à ces professionnels, si exposés durant cette période.



**MARDI  
7/04**

## Quels commerçants ouverts ?

Alors que la vie collective est suspendue, les commerçants ouverts maintiennent un service de première nécessité. Ils s'adaptent et innovent : livraison à domicile, retrait façon « drive » ou même changement de vocation comme ce salon de coiffure transformé en un éphémère vendeur de fruits et légumes.



**MERCREDI  
8/04**

## Des colis alimentaires et solidaires

L'épicerie solidaire a fermé du 17 mars au 11 mai. Durant cette période, son public reçoit des colis alimentaires et des chèques d'accompagnement personnalisé. Dans ces colis, des produits de première nécessité : pâtes, riz, conserves... Les chèques permettent d'acheter des produits frais et d'hygiène.



**MARDI  
14/04**

## Les chantiers reprennent peu à peu

C'est le premier indicateur d'une reprise de l'activité. Le 14 avril, le chantier des Indulgences reprend son activité dans le centre-ville, dans le respect strict de consignes sanitaires. Le 30 avril, c'est au tour du chantier de la halle des sports, dans le quartier de la Minais. Durant le confinement, les agents du service municipal des bâtiments assurent également des interventions urgentes et réalisent des travaux d'entretien dans le respect des consignes sanitaires.



## MARDI 15/04 La culture à la maison

Les spectacles de la saison culturelle sont reportés au printemps. Pendant le confinement, le Théâtre Ligéria et la médiathèque-ludothèque proposent des ressources numériques sur le site Internet de la mairie et/ou les réseaux sociaux. La culture continue, autrement...



## JEUDI 19/04 Les tutos vacances des animateurs

Pour les vacances, les animateurs municipaux proposent des idées d'activités simples et amusantes : lapin en rouleau de papier toilette, fabrication de Tawashis... Les éducateurs sportifs municipaux inventent les séances « Sportez-vous bien » pour les jeunes et leurs familles, diffusées sur les supports numériques de la mairie.

## MARDI 21/04 Les jardins familiaux peuvent rouvrir

La Préfecture autorise la réouverture des jardins familiaux, dont ceux de Sainte-Luce, situés dans le quartier de la Minais. L'accès devient possible sous conditions, en lien avec les règles du confinement : déplacement et durée limités, absence de contacts.... Mais cette nouvelle autorisation témoigne de la reprise progressive de l'activité et de la vie, tout simplement.



## LUNDI 23/04 Le service état-civil en première ligne

Durant le confinement, le service accueil/état-civil de la mairie est particulièrement sollicité, repensant son organisation pour répondre aux nombreux appels et pour enregistrer les déclarations de décès en collaboration avec les pompes funèbres. Il faut également reporter la plupart des mariages et reprogrammer 370 rendez-vous pour les passeports après le 11 mai. Sans oublier la réponse aux appels téléphoniques pour joindre une mairie confinée...



## MERCREDI 13/05

### Le masque, premier geste-barrière

Progressivement, le masque devient une priorité pour tous, obligatoire à partir du 11 mai dans les transports collectifs pour les plus de 11 ans et pour les personnes travaillant dans les crèches et les établissements scolaires. 15 000 sont commandés pour en distribuer un par Lucéenne ou Lucéen de plus de 10 ans. Les retraits ont lieu du 13 au 19 mai dans des salles municipales. Pour celles et ceux qui n'ont pu en récupérer, il est encore possible de se rendre en mairie jusqu'au mercredi 3 juin. Des bénévoles ont également fabriqué des masques, distribués aux personnes vulnérables.



## JEUDI 14/05 Une drôle de rentrée des classes

Jeudi 14 mai, 467 élèves de grandes sections et d'élémentaires (dont 111 enfants des personnes prioritaires) reprennent le chemin des écoles publiques. Le protocole sanitaire défini par l'État est particulièrement rigoureux : marquages au sol, sens de circulation, matériels condamnés (sèches mains, jeux extérieurs). Au préalable, les sites scolaires et périscolaires sont soigneusement nettoyés et désinfectés. L'école Saint-Vincent a rouvert le mardi 12 mai, le collège le lundi 18 mai. La vie continue...

# MAIRIE PRATIQUE



Hôtel de Ville  
Esplanade Pierre-Brasselet  
BP 88109  
44981 Sainte-Luce-sur-Loire Cedex 01  
**02 40 68 16 00**  
contact@sainte-luce-loire.com  
**www.sainte-luce-loire.com**

## Déconfinement progressif : les numéros utiles

### LES SERVICES MUNICIPAUX

**Merci de privilégier les appels téléphoniques**

#### Accueil/état-civil :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30,  
samedi de 9h à 12h.  
**02 40 68 16 00**

#### Vie associative :

lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30.  
Le jeudi de 8h30 à 12h15. Premier contact par mail à  
vie-associative@sainte-luce-loire.com ou par téléphone au **02 40 68 16 36**

#### Urbanisme/aménagement urbain :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15. Sur rendez-vous de 13h30 à 17h30.  
**02 40 68 16 75**

#### Éducation, jeunesse et sports :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15.  
Premier contact par mail à [aje@sainte-luce-loire.com](mailto:aje@sainte-luce-loire.com)  
**02 40 68 16 41**

#### Maison des Solidarités :

Sur rendez-vous le **lundi, mardi, mercredi et vendredi** de 8h30 à 12h15 et  
de 13h30 à 17h30. Le **jeudi** de 8h30 à 12h15. **02 40 68 16 56.**

#### Médiathèque René-Gosciny :

Mardi, jeudi et vendredi de 16h à 19h  
mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h,  
samedi de 10h à 13h.  
Ludothèque fermée jusqu'en septembre.  
**02 40 68 16 51**  
[mediatheque@sainte-luce-loire.com](mailto:mediatheque@sainte-luce-loire.com)

#### Billetterie spectacles

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 13h30 à 17h30  
**02 40 68 16 39**  
[billetterie@sainte-luce-loire.com](mailto:billetterie@sainte-luce-loire.com)

#### Police municipale :

Lundi au vendredi de 8h à 18h, samedi de 6h à 13h.  
**02 40 68 16 86** ou **06 17 04 37 26**

### LES SERVICES DE GARDE

**SOS Médecins** 02 40 50 30 30

#### Cabinets

#### d'infirmières

**07 85 98 49 72**  
Patricia Barrault (3 rue de la Planchonnais)  
**06 79 26 50 86**  
Pascale Bothorel, Édith Langny et Noëlla Perrot  
(3 rue de la Planchonnais)  
**02 40 75 62 38**  
Émilie Girard et Marie-Laure Cossé  
(2 rue Jean-Moulin)  
**06 75 01 58 83**  
Cécile Addor-Fruchaud et  
Charlotte Lancereau (3 rue Louis Gaudin)

#### Service maintien à domicile

**personnes âgées** 02 40 25 82 81

#### Ambulances

**02 40 25 84 52**  
**02 40 25 96 16**  
**02 40 54 45 45**

### URGENCE

**Astreinte mairie  
soirs et week-ends** **06 17 04 37 63**

**Gendarmerie** **17** (de 19h à 8h)  
**02 51 13 39 90** (de 8h à 19h)

**Police municipale** **06 17 04 37 26**  
(du lundi au vendredi de 8h à 18h)

**SAMU** **15**

**Pompiers** **18**

